

seul qui soit élevé, 15 pour 100 en moyenne; mais il est presque unique, et l'on y est accoutumé de longue date; l'impôt sur le bétail est très modéré; les autres taxes sont insignifiantes, sauf celle sur les ventes; encore celle-ci, qui plus que tout autre excite des murmures parce qu'elle n'est pas conforme à l'orthodoxie religieuse, a-t-elle été supprimée dans l'arrondissement de Kéria en 1891, dans le reste de la Kachgarie en 1893. « Pour mettre fin aux abus en matière de perception et de répartition d'impôts, me disait un haut fonctionnaire, il faudrait instituer un contrôle très compliqué qui coûterait plus cher aux contribuables que les abus à corriger. » Quant à la justice, il y a au moins un mandarin sur deux qui la rend consciencieusement sans préjudice pour les épices, et le peuple ne pense pas que la proportion soit si mauvaise. Il loue les bons juges et s'en félicite, il rit des mauvais, les critique et les blâme avec une liberté de langage qui étonne, et le voyageur novice se dit : Voilà des gens bien impatients de leurs maîtres, sans doute il va se passer quelque chose. Cependant le temps s'écoule et rien ne se passe. Le même voyageur se rend en Chine et y observe les mêmes abus et les mêmes critiques, le peuple bafoue les magistrats, hautement, ouvertement et les magistrats laissent dire, sûrs que, sa chanson finie, le justiciable leur apportera les épices et le pot-de-vin. Le voyageur comprend alors l'extraordinaire liberté des satiriques de notre moyen âge dont les puissants étaient les premiers à rire, sachant que ces épigrammes ingénues n'étaient point un signe d'impatience et de révolte; il comprend combien les êtres simples sont partout des êtres d'habitude, qui ne se soucient point de réformes, qui estiment qu'il faut prendre les choses comme elles sont, qu'un mal connu vaut mieux qu'un bien ignoré, que vouloir la perfection c'est vouloir que le soleil brille en plein minuit, qu'il faut rire des mauvaises institutions sans prétendre y rien changer. Ils pensent en outre que

tration locale. A Khotan davantage, sans qu'il me soit possible de préciser, peut-être 4 francs. Pour l'impôt foncier il faut remarquer qu'il est allégé par les fausses déclarations; il y a toujours une portion de la récolte qui échappe au fisc.